

Titre du rôle : Chargé.e Adjoint.e Protection

Sous la responsabilité de : Chargée Protection

Conditions : CDD, temps plein, localisé.

Nombre de personne : 1

Exigences : Le titulaire du poste sera basé.e à **Port-au-Prince** et il/elle aura à se déplacer dans toutes les zones d'intervention du Département de l'Ouest (*Cité Soleil, Croix-des-Bouquet, Delmas, Port-au-Prince*).

À propos de Concern : Fondée en 1968, Concern est une organisation humanitaire non gouvernementale à but non lucratif qui se consacre à la réduction des souffrances et à l'élimination définitive de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde.

La vision, la mission et le travail de Concern sont tous définis par un seul objectif : mettre fin à l'extrême pauvreté, quoi qu'il en coûte. Concern aspire à un monde libéré de la pauvreté, de la peur et de l'oppression.

Notre culture est axée sur les valeurs et nous pensons que notre personnel est au cœur de tout ce que nous faisons et qu'ils sont essentiels à la réalisation de notre objectif : « Atteindre les plus éloignés en premier ». Nous nous engageons à assurer un lieu de travail où chacun et chacune se sent valorisé.e et est en mesure de réussir dans son travail et de contribuer à la réalisation de notre mission.

Objectif du rôle : Basé.e à Hinche et sous la supervision du/de la Chargé.e Protection, le/la Chargé.e Adjoint.e Protection encadre l'équipe des agents de terrain Protection et garantit la qualité de la gestion des cas de protection – violences basées sur le genre (VBG) et protection de l'enfance – ainsi que le bon fonctionnement des espaces amis des enfants et des activités communautaires de protection dans les communes d'intervention. Il/elle veille au respect des normes humanitaires (Lignes directrices inter-agences sur la gestion des cas de VBG et de protection de l'enfance, Standards minimaux pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, directives du CPI/IASC) et des procédures opérationnelles standard (POS) en vigueur, dans un contexte marqué par la violence armée, les déplacements de population et les rapatriements depuis la République dominicaine.

Responsabilités :

1. Supervision et gestion de l'équipe des agents de terrain Protection (case management)

- Superviser au quotidien l'équipe des agents de terrain Protection : planification hebdomadaire, répartition des cas et des zones selon la charge de travail, suivi des objectifs et évaluation des performances.
- Organiser des séances régulières de supervision individuelle et de groupe, apporter un appui technique sur les cas complexes et accompagner les agents sur le terrain (coaching sur site).
- Veiller au respect, par toute l'équipe, du Code de conduite, des principes directeurs et des règles de confidentialité, et traiter rapidement tout manquement avec le/la Chargé.e Protection.
- Veiller au bien-être de l'équipe exposée à des situations difficiles : débriefings, soutien entre pairs, prévention de l'épuisement professionnel, en lien avec les mécanismes de soutien de Concern.
- Identifier les besoins en renforcement des capacités des agents et contribuer aux évaluations annuelles de performance.

2. Qualité de la gestion des cas (VBG et protection de l'enfance)

- Veiller à ce que chaque étape de la gestion de cas soit conduite selon les normes : identification, consentement/assentiment, évaluation, plan d'action, mise en œuvre, suivi et clôture.
- Valider les évaluations du niveau de risque et les plans d'action, et assurer la réponse immédiate aux cas à risque élevé dans les délais prévus par les POS, en informant le/la Chargé.e Protection.
- Animer les conférences de cas et les revues de dossiers, et approuver la clôture des dossiers.
- Pour les cas de protection de l'enfance, veiller à l'application du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, superviser les évaluations de l'intérêt supérieur (EIS) et suivre les cas de recherche familiale, de réunification et de prise en charge alternative, en coordination avec l'IBESR.
- Valider les demandes d'assistance individuelle (assistance en espèces pour la protection, kits de dignité, frais de transport ou de soins) selon les critères et procédures du projet, et en assurer le suivi.
- Contrôler régulièrement la qualité des dossiers de cas (complétude, cohérence, respect des délais de suivi) à l'aide d'outils de vérification standardisés.

3. *Espaces amis des enfants et activités communautaires*

- Superviser le fonctionnement des espaces amis des enfants : programmes d'activités par tranche d'âge, sécurité et accessibilité des sites, encadrement des animateurs/animatrices et bénévoles, gestion du matériel.
- Veiller à ce que les enfants identifiés dans les espaces comme présentant des risques de protection soient intégrés rapidement dans la gestion de cas.
- Planifier et suivre les activités de prévention et de sensibilisation communautaire, les comités communautaires de protection et, le cas échéant, les activités des espaces sûrs pour les femmes et les filles.

4. *Référencement et coordination locale*

- Mettre à jour la cartographie des services et le circuit de référencement au niveau communal, et suivre la qualité des services reçus par les personnes référées.
- Représenter Concern, sur demande du/de la Chargé.e Protection, dans les réunions de coordination protection au niveau départemental et communal (sous-groupes VBG et protection de l'enfance).
- Entretenir des relations de travail avec les prestataires de services et les institutions (institutions sanitaires, IBESR, BPM, MCFDF, organisations de femmes, autorités locales).
- Sensibiliser les équipes des autres secteurs (nutrition, SAME, EHA) à l'identification et à la référence sûre des cas de protection.

5. *Gestion de l'information, suivi et rapportage*

- Garantir la gestion sûre et confidentielle des informations sur les cas : archivage sécurisé, accès restreint, utilisation des codes d'identification et respect des protocoles de partage de l'information.
- Vérifier et compiler les données de l'équipe (cas, référencements, espaces amis des enfants, sensibilisations) et tenir à jour les tableaux de suivi du projet.
- Rédiger les rapports hebdomadaires et mensuels (données anonymisées, tendances, risques émergents, difficultés) et contribuer aux rapports du/de la Chargé.e Protection.
- Participer aux évaluations, analyses de protection et audits de sécurité, et documenter les bonnes pratiques et leçons apprises.

6. *Formations et renforcement des capacités*

- Co-animer, avec le/la Chargé.e Protection, les formations des agents de terrain Protection, des animateurs/animatrices et des comités communautaires (gestion de cas, PSP, principes directeurs VBG et protection de l'enfance, communication avec les enfants, référencement).
- Assurer le suivi post-formation sur le terrain et l'application des acquis.
- Participer aux formations organisées par Concern et ses partenaires.

7. *Logistique, sécurité et redevabilité*

- Planifier les besoins logistiques de l'équipe (transport, matériel, kits) conformément aux procédures de Concern.
- Veiller au respect des consignes de sécurité par l'équipe, suivre l'évolution du contexte sécuritaire dans les zones d'intervention et signaler sans délai tout incident.
- Veiller à l'information des communautés sur le mécanisme de plaintes et de retours et au traitement des retours concernant les activités de protection.
- Signaler immédiatement toute préoccupation de Safeguarding par les canaux prévus.

8. Autres tâches

- Assurer l'intérim du/de la Chargé.e Protection pendant ses absences pour la gestion des activités courantes.
- Tous les managers sont chargés.es de respecter et de promouvoir les valeurs de Concern, de faire preuve de leadership en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion sur le lieu de travail, et de donner l'exemple d'une éthique positive en matière de Safeguarding.
- Tous les managers sont tenus de participer activement à toute intervention d'urgence, le cas échéant.
- Toutes autres tâches relatives à ses fonctions qui pourraient lui être demandées par son/sa superviseur.e.

Exigences du titulaire du rôle :

Formation

- *Diplôme universitaire (licence minimum) en travail social, psychologie, sciences juridiques, sciences sociales ou domaine connexe.*

Expérience et connaissances

- *Au moins 2 ans d'expérience en gestion de cas de VBG et de protection de l'enfance au sein d'une ONG nationale ou internationale, de préférence en contexte humanitaire.*
- *Expérience confirmée dans la supervision ou l'encadrement d'une équipe de gestionnaires de cas ou d'agents de terrain.*
- *Très bonne connaissance des étapes de la gestion de cas, de l'approche centrée sur les survivant.e.s, du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, des principes directeurs VBG et des Standards minimaux pour la protection de l'enfance.*
- *Formation et expérience pratique en Premiers Secours Psychologiques et en communication avec les enfants.*
- *Expérience dans la gestion d'espaces amis des enfants ou d'activités psychosociales pour enfants.*
- *Connaissance des acteurs et services de protection en Haïti (IBESR, BPM, MCFDF, services de santé et juridiques) et des circuits de référencement.*
- *Expérience de la gestion confidentielle de données sensibles et bonne maîtrise d'Excel ; la connaissance d'outils de gestion de l'information sur la protection est un atout.*

Autres exigences

- *Parfaite maîtrise du créole haïtien et bonne maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit.*
- *Bonne connaissance du Département du Centre et de son contexte socio-culturel.*
- *Capacité à se déplacer régulièrement dans des zones reculées, parfois à pied ou à moto.*
- *Disponibilité pour appuyer l'équipe dans la réponse aux cas à risque élevé, selon les procédures du projet.*

Compétences :

Les candidat.e.s doivent faire preuve d'aptitudes dans les domaines de compétences prioritaires suivants :

- Se gérer soi-même
- Leadership individuel
- Communication et travail en équipe
- Obtenir des résultats
- Capacité à encadrer, motiver et accompagner une équipe
- Écoute active, empathie et attitude non jugeante
- Discrétion absolue et respect strict de la confidentialité
- Maîtrise de soi et capacité à prendre des décisions dans des situations difficiles
- Rigueur, sens de l'organisation et bonnes compétences rédactionnelles

Nous encourageons tous et toutes les candidats.es éligibles, sans distinction de sexe, d'ethnie ou d'origine, de handicap, de convictions politiques, de croyances religieuses, d'orientation sexuelle ou de statut socio-économique, à poser leur candidature pour faire partie de l'organisation. Concern s'oppose à toutes les formes de discrimination et de rapports de force inégaux et s'engage à promouvoir l'égalité.

Si ce rôle vous convient, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation. Nous répondrons à tous et toutes les candidats.es. Sachez que nous pouvons faire une offre de poste avant la date de clôture.

Si vous avez des inquiétudes concernant notre processus de recrutement et que vous avez besoin d'une assistance particulière - par exemple si vous souffrez d'un handicap, tel qu'une déficience auditive - veuillez nous en informer et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.

Informations importantes :

Concern a un **Code de Conduite** organisationnel et trois politiques associées : **La politique de protection des participants au programme, la politique de protection des enfants et la politique de lutte contre la traite des personnes**, accessibles [ici](#). Ces politiques ont été élaborées pour garantir une protection maximale des participants aux programmes contre l'exploitation et pour clarifier les responsabilités du personnel de Concern, des consultants, des visiteurs des programmes et des organisations partenaires, ainsi que les normes de comportement que l'on attend d'eux. Dans ce contexte, le personnel a la responsabilité envers l'organisation de s'efforcer d'atteindre et de maintenir les normes les plus élevées dans son travail, conformément aux valeurs fondamentales et à la mission de Concern. Tout et toute candidat.e à un emploi chez Concern Worldwide devra signer le Code de Conduite du personnel de Concern et les politiques associées en annexe de son contrat de travail. En signant le Code de Conduite de Concern, les candidats.es reconnaissent qu'ils/elles ont compris le contenu du Code de Conduite de Concern et des politiques associées et qu'ils/elles acceptent de se conduire conformément aux dispositions de ces politiques. En outre, Concern s'engage à sauvegarder et à protéger les adultes et les enfants dans le cadre de son travail. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que seules les personnes aptes à travailler ou à se porter volontaires auprès d'adultes et d'enfants sont recrutées par nous pour ces fonctions. Par conséquent, les personnes qui travaillent ou se portent volontaires pour Concern peuvent être soumises à une série de vérifications, notamment en ce qui concerne leurs antécédents criminels.

Dans le cadre de cette candidature, vous fournirez à Concern vos **données personnelles**. Concern prend très au sérieux ses responsabilités à l'égard de ces données personnelles et s'engage à respecter l'ensemble de la législation relative à la protection des données.